

Escroqueries pendant l'épidémie de coronavirus

Comment se comporter

De nos jours, bon nombre de citoyens vivent seuls et isolés. Par le biais de perfides stratagèmes, les criminels tentent de s'enrichir en profitant de la solitude des plus âgés et de leur craintes face à l'épidémie de coronavirus.

La police cantonale souhaite sensibiliser les citoyens et les aider à adopter certains comportements susceptibles de les protéger des délits contre le patrimoine perpétrés durant de cette pandémie.

Phénomènes coronavirus envisageables

- **Escroquerie téléphonique** : Les escroqueries téléphoniques (astuce du neveu et spoofing) sont d'actualité, étant donné que les seniors se confinent de plus en plus à domicile et sont bien reconnaissants de recevoir des appels téléphoniques. Les communications présumées de l'OFSP, du conseil d'Exécutif, de pharmacies ou autres bureaux officiels pourraient être source de problème.
- **Livraisons à domicile** : Les offres de services de livraison à domicile / aide de quartier peuvent être utilisées à des fins d'enrichissement illégitime. L'auteur, sous prétexte d'une aide charitable, peut également tenter d'obtenir de l'argent comptant ou une carte bancaire munie du code pour faire des courses qui ne seront jamais livrées.
- **Matériel médical** : De porte à porte, prétexter une aide médicale, du matériel de protection ou des tests de détection rapide du coronavirus moyennant argent comptant.
- **Contrôle de l'hygiène** : Tenter de pénétrer dans votre domicile sous prétexte d'effectuer un contrôle de l'hygiène pour le compte de l'OFSP.

La police cantonale bernoise vous conseille

- Entretenez des conversations téléphoniques uniquement avec des correspondants que vous connaissez personnellement. Il est possible que vous receviez des appels de parents ou de fonctionnaires présumés.
- N'ouvrez pas votre porte d'entrée à des étrangers, même s'ils indiquent que leur présence est vouée à l'intérêt de votre santé.
- Autorisez uniquement des personnes connues à effectuer vos achats et ne confiez à personne votre carte bancaire.
- Sur internet, commandez uniquement des produits auprès de fournisseurs connus et vérifiez s'ils sont dignes de confiance
- N'ouvrez pas les pièces jointes dans les e-mails ou les messages tchat, même s'ils ont une apparence officielle.
- Annoncez tout fait suspect à votre service de police (112/117).

La police cantonale conseille les institutions et le personnel soignant

- Thématiser les diverses possibilités d'arnaques et d'escroqueries avec nos aînés.
- Mettez-vous à disposition des seniors en tant que personne de contact direct.

Vous trouverez d'autres informations à l'adresse www.police.be.ch